



TABLE RONDE JEUNESSE

Compte-rendu de la rencontre du 13 janvier 2011 en mairie

Présents : Jean-François Baud (Maire), Marianne Meunier-Beillard et Cécile Daquay-Raude (responsable d'action sociale et éducatrice spécialisée au Pôle social) , Mickaël Dimanche et Johanna Brasseur (responsable de site et responsable de la politique de la ville à Haute-Savoie Habitat), Philippe Morin (EPDA de prévention Thonon), Nicolas Farconnet et Charles Laidevant (directeur et président MJC), Claudine Coluni (Principale adjointe du Collège du Bas-Chablais), Jean Chevalley (président ESD, football), Patrick Chaubiron (Directeur de l'Ecole élémentaire publique), Christian Burnet (Directeur du Collège Saint François), Myriam Suchetet (Chargée de mission au CLLAJ), , Candice Jargeais (Animatrice du PIJ), Alexis Jacquier (directeur de la Mission Locale Jeunes du Chablais), Josiane Lamaison (Adjointe CCAS), Angèle Chollet (Adjointe à la petite Enfance), Valérie Cuby (Adjointe à la Vie scolaire), Jean-François Séchaud (Adjoint aux sports et à la sécurité) et Claire Chuinard (Adjointe à la Jeunesse et la Culture).

Excusés : Pascal Ducloux (Président basket club), Laurent Quetstroey (Conseiller municipal délégué aux sports)

Absents : La Gendarmerie.

Début de la réunion à 15h.

Nous souhaitons que les **échanges** autour de cette table ronde, qui rassemble l'ensemble des acteurs auprès de la Jeunesse, portent sur le **territoire** et non pas uniquement sur Douvaine. Plusieurs structures présentes jouent en effet un rôle sur un large périmètre et il est intéressant d'avoir une focale un peu plus large.

D'une manière générale les difficultés que nous rencontrons sont les mêmes que celles rencontrées par des communes de taille et profil similaires dans le Chablais. Les derniers mois ont été plutôt calmes.

Chaque structure fait le point sur son travail en direction des jeunes

- **Le Pôle social** : effectue un travail de proximité sur Douvaine. Des liens existent depuis fort longtemps avec la MJC et ont été tissés à nouveau avec le collège. **La porte d'entrée du Pôle est la famille**. Il est essentiel de se connaître pour pouvoir facilement prendre contact en cas de problème. Enfin il est rappelé que toute personne informée ou suspectant un cas de maltraitance doit s'adresser au Pôle pour le signaler.

- **Le Collège** : Me Coluni estime qu'un **quinzaine de jeunes sur 700** posent un certain nombre de problèmes, mais que dans l'ensemble les jeunes vont plutôt bien. La situation du collège en centre bourg est favorisante. **Les liens tissés entre les acteurs** autour de cette table sont importants car ils permettent d'être beaucoup **plus réactifs** en cas de difficulté en croisant les informations et en **élaborant ensemble** une stratégie. Les incivilités vers la crèche, par exemple doivent être signalées au collège qui se déplace si nécessaire hors de ses murs.
La « salle d'attente » pour le bus, mise en place depuis l'arrivée de Monsieur Massé supprime les problèmes rencontrés dans le no man's land entre le collège et le gymnase. Le **groupement d'aide individualisée** repère les jeunes en difficulté autre que scolaire et avec infirmière, et médecin scolaire évaluent vers quelle structure les adresser. Le **Comité d'Education à la Santé et la Citoyenneté** poursuit ses actions de **prévention**. Le **partenariat avec la MJC** est bien en place sur l'accompagnement à la scolarité et le **PIJ**. Un lien qui **pourrait être développé** davantage est celui **avec les associations sportives** sur des échanges sur les jeunes qui peuvent avoir des problèmes comportementaux au collège ou dans les associations.
- **La MJC** : devenue **MJC Chablais** avec la formalisation des liens avec Bons en Chablais et Ballaison. Le travail avec le Pôle se poursuit. La MJC accueille les jeunes des 2 **collèges** pour de **l'accompagnement à la scolarité** (méthodes de travail, organisation, soutien devoirs) et le collège donne en retour un point sur la situation de l'élève après les conseils de classe.
L'ALJ (activité loisirs jeunes) continue à monter des **actions et des projets avec les jeunes**, y compris sur certains WE et pendant les vacances. Elle recentre aujourd'hui ses activités **vers les préados/ados (11 à 16 ans)** qui semblent être ceux qui ont besoin d'être accompagnés davantage.
- **L'Etoile Sportive Douvainoise** : 280 adhérents, la structure est très **attachée au comportement et au respect** des joueurs. Une charte est en place et les sanctions de type suspensions sont appliquées en cas d'incivilités après passage devant la commission éducative du foot. **Proposition** est faite par Jean Chevalley que les **panneaux d'affichage** des associations sportives servent également pour **l'info sur les différentes structures** qui peuvent intéresser les jeunes.
- **La Mission Locale Jeunes du Chablais** : rappel du rôle de la structure. La MLC est un service public de l'emploi, sous forme d'une association financée par la Région, le Département et les Communes. La **MLC accueille et accompagne individuellement les jeunes entre 16 et 25 ans sortis du système scolaire** sur la base de leur libre adhésion. Elle apporte de l'aide à **l'orientation, à la formation et à la mise en emploi** en lien avec les entreprises. Le parcours est en cotraitance avec le Pôle Emploi. La MLC emploie 18 salariés ; son siège est à Thonon, une antenne à Douvaine est ouverte les lundis, mardis et vendredis après-midi. Sur le Chablais la MLC suit **1700 jeunes** dont **200 dans le canton de Douvaine et 50 à Douvaine**. La MLC est proche de l'ensemble des structures qui lui adresse le « public Jeunes ».

- **Le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes** : son rôle : **accueillir, informer et orienter les jeunes de 18 à 30 ans qui sont en recherche de logement** (qu'ils soient déjà dans la région ou qu'ils souhaitent y venir). Le CLLAJ donne des réponses en matière de budget, d'aides éventuelles, de dossier de demande de logement. Le CLLAJ fait le lien entre les propriétaires et les jeunes. Son siège est à Thonon, la permanence de Douvaine est peu fréquentée pour l'instant. Le CLLAJ est en lien avec les pôles sociaux et les CCAS.
- **Le Point Information Jeunesse** : son rôle est de donner une **première information généraliste** aux jeunes qui le sollicitent. Ensuite le PIJ réoriente vers le CLLAJ, la MLC, ou tout autre organisme susceptible de répondre plus précisément à la demande du jeune. Ses domaines de compétence sont variés et multiples : **métiers, formations, jobs d'été, projet de vacances, citoyenneté, etc.** Le PIJ offre également de l'aide avec son **accès à Internet**, son aide à la rédaction de CV, lettre de motivation ou rapport de stage par exemple.
- **L'Etablissement Public de Prévention** : Situé à Thonon, financé par le Conseil Général, l'EPDA n'a **pas de délégation de mission sur le territoire du Chablais**. Néanmoins, l'EPDA peut être sollicité sur une situation particulière en cas de difficulté et de manière ponctuelle, comme en 2010, **peut soutenir en principe une opération sur le terrain**. La porte d'entrée de l'EPDA est la Jeunesse dans sa globalité et plus spécifiquement celle en difficulté. Nous espérons vivement pouvoir poursuivre l'expérience de chantier pour les jeunes en été, initiée l'année dernière qui a été un succès pour les jeunes et pour la Commune.
- **L'Office Public de l'Habitat de la Haute-Savoie** : présentation du nouveau responsable de site, M. Dimanche. **La fermeture du local aux Bolliets l'année dernière n'a pas eu de conséquence négative**. Il est probable que l'activité s'est déplacée, mais cela n'entraîne aucune nuisance à ce jour. L'OPAH observe un petit groupe de jeunes adultes qui s'ennuient en fin de journée et « traînent » dans le quartier sans que cela ne génère de difficulté particulière et quelques enfants un peu turbulents. Me Chollet regrette qu'il n'y ait plus de **permanence sur le site** car cela permettait un contact plus suivi avec les résidents. M. Dimanche va voir pour trouver des temps et lieux de rencontre quand nécessaire. D'autre part l'Office nous informe qu'il peut entrer en matière sur le financement de certains équipements, par exemple la clôture du terrain de foot réalisé récemment
- **L'adjoint à la sécurité** : indique que les lieux de **rassemblement changent**. Actuellement, les jeunes se retrouvent à Chilly et vers le stade et le tennis.
- **Le directeur du collège St François** : nous indique qu'il reçoit 218 élèves, un peu plus de boursiers cette année (16). Une ou deux familles dont les enfants ont des soucis délictueux ; **des phénomènes de bandes avec des enfants qui « jouent les caïds »** dans la cour de récréation. Le **pôle social** propose que M. le Directeur **se rapproche** de leur structure pour avoir un éclairage complémentaire sur la situation de ces familles et améliorer la prévention.

- **Le directeur de l'école publique élémentaire** : augmentation des effectifs, 337 élèves dans 14 classes sur un lieu assez confiné. Le nouveau groupe scolaire sera le bienvenu. La population est d'origines variées, ce qui est une richesse pour l'école. **De nombreux liens** sont déjà tissés avec :
 - La maternelle qui signale les enfants qui requièrent une attention particulière,
 - Le Pôle social,
 - La MJC, qui met en place les activités périscolaires,
 - Les familles
 - Le collège pour préparer le passage en 6^{ème},
 Par ailleurs l'école bénéficie du travail du **médecin, de l'infirmière et du psychologue scolaire**. Elle bénéficie aussi d'un Réseau d'Aide et de Soutien aux Elèves en Difficulté (**RASED**), complet et d'un maître G (psychomotricien), qu'elle espère pouvoir conserver car ce dispositif est fort utile et efficace.
 Grâce à tous ces moyens et à une vigilance quotidienne, l'école n'a pas de souci majeur et observe une diminution des dégradations. Tous espèrent que les activités de découvertes périscolaires, actuellement prises en charge dans le cadre du Contrat Educatif Local, pourront se poursuivre.

- **L'Adjointe au CCAS** : propose d'étudier la possibilité de **soutenir le CEL**. En effet le CCAS aimerait développer son action en direction des jeunes. Elle évoque ensuite les demandes de **scolarisation des enfants des gens du voyage** accueillis à Douvaine ; à ce jour il n'y pas eu de demande à l'école élémentaire.

- **L'Adjointe à la vie scolaire** : évoque les **problèmes** de comportement rencontrés au **restaurant scolaire**. La charte existante est méconnue des enfants et des parents et des manques de respect sont quotidiennement observés. Il est abordé la question du **Quotient familial pour les repas**. A ce jour ce dispositif n'existe pas au restaurant scolaire de Douvaine. Il pourrait être intéressant de l'étudier de plus près. La CAF entrerait alors en matière pour une part de l'effort consenti.

En conclusion on peut dire que le « **maillage** » de notre territoire et le **fonctionnement en réseau** des différents acteurs autour de la Jeunesse sont déjà **bien ancrés**. Des habitudes de collaboration et d'entraide sont en place. D'autres sont naissantes et ne demandent qu'à être encouragées et développées. Le rôle essentiel de cette table ronde est précisément de mieux savoir « qu'est-ce qui peut être demandé et à qui ? » en cas de problème et de ne pas rester seul dans les difficultés mais de les partager pour rassembler nos savoirs faire et savoirs être.

Les Jeunes d'aujourd'hui seront demain les citoyens en responsabilité dans nos collectivités et nous sommes très reconnaissants, Monsieur le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal, du travail de vos différentes structures qui contribuent à l'épanouissement et au développement de la Jeunesse sur nos communes. **Un grand merci** à vous tous, donc, pour votre engagement à nos côtés.

Fin de la réunion à 16h30